



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

accidents

Question au Gouvernement n° 3149

Texte de la question

SECURITE ROUTIERE

M. le président. La parole est à M. Richard Dell'Agnola, pour le groupe UMP.

M. Richard Dell'Agnola. Monsieur le président, mes chers collègues, ma question s'adresse au ministre des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer.

Monsieur le ministre, la sécurité routière est l'un des grands chantiers du Président de la République et du Gouvernement. Avant 2002, le nombre de tués ou de blessés sur nos routes avait atteint de tristes records. La France était lanterne rouge de l'Europe, juste avant la Grèce et le Portugal. Il y avait donc urgence à ce que les autorités de l'État se mobilisent contre ce fléau vécu à tort à l'époque comme une fatalité.

Depuis lors, le Gouvernement et les pouvoirs publics se sont donné les moyens pour lutter contre l'insécurité routière : renforcement des contrôles et des sanctions, fin de la tolérance à l'égard des excès de vitesse et de la consommation d'alcool et de drogue au volant, sensibilisation des automobilistes et, en particulier, des jeunes... Les actions ont été nombreuses et continues.

Les résultats sont là puisque 9 000 vies et plus de 100 000 blessés ont été épargnés. Au total, on compte 43 % de morts en moins sur les routes en cinq ans.

Cette politique ambitieuse a, certes, pu être perçue comme contraignante, mais les Français voient aujourd'hui que l'effort demandé porte ses fruits, dans l'intérêt général.

Vous êtes en charge de ce dossier sensible pour nos concitoyens. Aussi, monsieur le ministre, pouvez-vous tirer le bilan de l'année 2006 dans ce domaine et, au-delà, nous dresser le tableau des cinq années d'action dans ce domaine prioritaire ? (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer.

M. Dominique Perben, *ministre des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer*. Monsieur le député, vous avez raison de dire que cette politique qui a été fixée par le Président de la République voilà bientôt cinq ans et mise en oeuvre par le Gouvernement depuis quatre ans et demi est une réussite - celle de tous les Français et, bien entendu, des pouvoirs publics, mais aussi des milieux associatifs qui nous ont beaucoup aidés à sensibiliser l'opinion et à mettre en oeuvre des mesures.

Vous avez donné quelques chiffres. J'en rappellerai à mon tour quelques-uns.

Pour l'année 2006, il y a eu près de 12 % de tués en moins sur les routes par rapport à 2005, et 43 %, ainsi que vous l'avez indiqué, par rapport à 2001, avec 30 % de blessés en moins sur la période, ce qui équivaut à 10 000 vies et à 100 000 blessés épargnés - autant de drames humains évités.

C'est le meilleur argument pour convaincre nos concitoyens qu'il faut poursuivre dans la même direction, afin que l'effort que nous avons fait, les uns et les autres, apporte un véritable plus sur le plan humain. Malgré des chiffres très positifs, il reste du travail à faire. Nous sommes passés en 2006 en dessous des 5 000 morts, mais il faut aller encore plus loin. Comment ?

Nous devons nous attaquer au problème des deux-roues pour lesquels les résultats ne sont pas satisfaisants.

M. Loïc Bouvard et M. Jean-Pierre Soisson. Très bien !

M. le ministre des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer. Il faut donc faire un travail de pédagogie et de contrôle. Une amélioration doit être obtenue en milieu urbain, où le trafic augmente, notamment celui des

deux-roues, d'où un risque accru. La règle doit être respectée, qu'il s'agisse non seulement de la vitesse, mais aussi des feux rouges, des stops ou de la priorité qui doivent être davantage contrôlés. Nous devons, je le répète, faire un travail pédagogique.

Enfin, il existe des inégalités : certains départements ont de très bons résultats, d'autres pas, sans que l'on puisse comprendre de prime abord pourquoi. Nous travaillons actuellement avec les préfets, les responsables de l'équipement, de la police et de la gendarmerie, et avec les associations, pour obtenir partout de bons résultats.

Voilà le bilan remarquable de la politique menée depuis cinq ans et les perspectives d'action pour l'année 2007. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

Données clés

Auteur : [M. Richard Dell'Agnola](#)

Circonscription : Val-de-Marne (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3149

Rubrique : Sécurité routière

Ministère interrogé : transports, équipement, tourisme et mer

Ministère attributaire : transports, équipement, tourisme et mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 janvier 2007

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 11 janvier 2007